

Rapport annuel

Commune du Monastier-sur-Gazeille

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



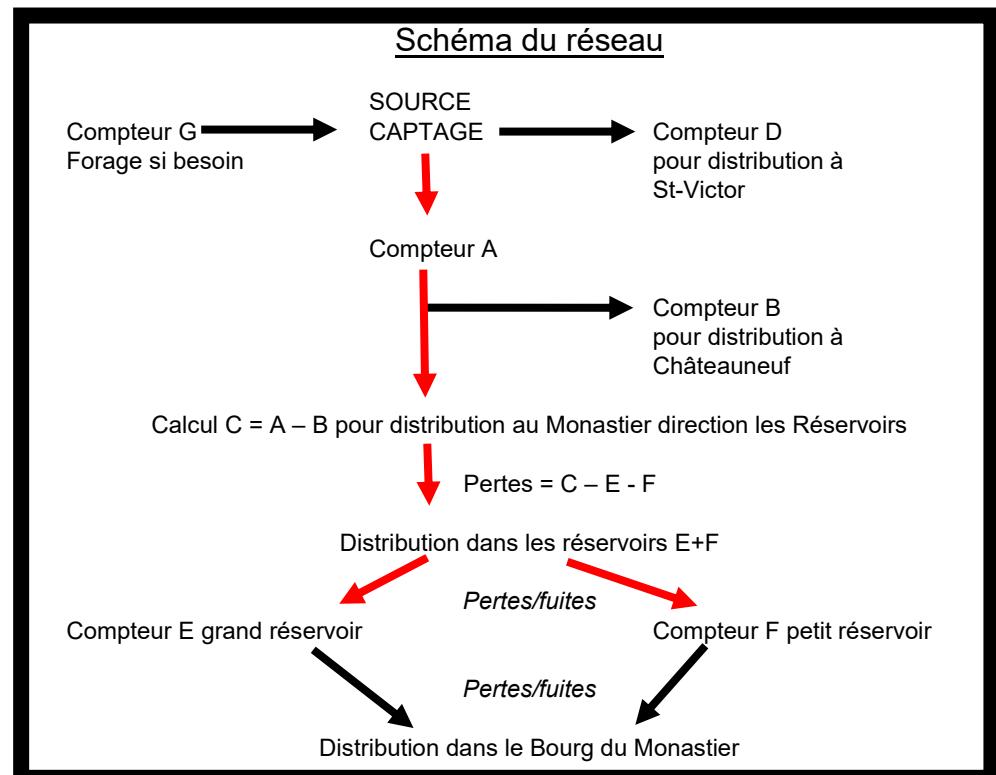
Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2024
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE
2024

Document établi
le 24 octobre 2025

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	3
■	RESSOURCES EN EAU	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	5
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	5
■	LONGUEUR DU RESEAU.....	5
■	OBSERVATION PARTICULIERE	5
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	7
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	7
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	7
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE	8
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	9
■	RECETTES D'EXPLOITATION	10
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	11
■	QUALITE DE L'EAU	11
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	11
■	CONNAISSANCE ET GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE DU RESEAU	12
■	PERFORMANCE DU RESEAU.....	13
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX.....	15
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	16
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	16
■	ETAT DE LA DETTE.....	16
■	AMORTISSEMENTS REALISES	16
■	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE	17
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	17



■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La Commune organise en partie le service d'eau potable

Elle a transféré une partie de ses compétences au service eau potable du Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Velay Rural pour une partie de la desserte du bourg et des villages.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

1 300 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

La commune prend en charge :

Gestion du service	Application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	Des branchements
Entretien	De l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	De la voirie, de l'ensemble des ouvrages
Prestations particulières	Entretien des points de distribution publics

■ RESSOURCES EN EAU

• Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m ³ /h]	Prélèvement 2023 [m ³]	Prélèvement 2024 [m ³]	Variation 2023/2024	Observations
MONASTIER-SUR-GAZEILLE (LE) Châteauneuf Prélèvement par forage (pour information)		135 212	128 250	-5.15 %	
Total des prélèvements [m³]		135 212	128 250	-5.15 %	

Les volumes précisés ci-dessus sont comptabilisés au départ du captage de Châteauneuf. Ils comprennent l'eau distribuée sur le village de Saint-Victor lorsque le Syndicat des Eaux du Velay ne dispose pas d'une ressource suffisante, et l'eau utilisée pour alimenter les deux réservoirs du bourg du Monastier.

Depuis le 11/04/2016, le trop-plein se déverse avant le compteur à Châteauneuf. L'année 2017 constitue la première année où l'on a réellement été en mesure de comptabiliser le volume produit.

Il est à noter qu'un forage a été réalisé en amont du captage en 2021, avec l'autorisation de l'ARS, pour résoudre les problèmes de turbidité initialement. Ce forage a été utilisé lors des épisodes de sécheresse de 2022 et 2023 en complément, les volumes sortant par débordement au niveau du captage s'étant avérés insuffisants.

• Exportations d'eau

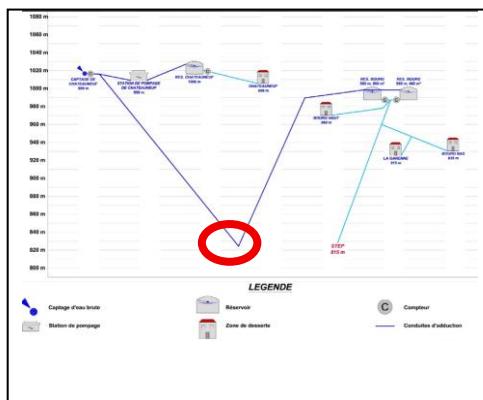
Export vers Saint-Victor	Exporté en 2021 (m ³)	Exporté en 2022 (m ³)	Exporté en 2023 (m ³)	Exporté en 2024 (m ³)
SI DES EAUX DU ROCHER TOURTE	110	2561	3101	2 299

L'exportation avait augmenté de façon notable en raison de la sécheresse de l'été 2022 et 2023, la source du Bouchet utilisée par le SGEV s'étant asséchée. Il est à noter que le volume exporté est inférieur cette année.

• Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m ³ /jour]	Production 2023 [m ³]	Production 2024 [m ³]	Variation 2023/2024	Observations
MONASTIER-SUR-GAZEILLE (LE)- Châteauneuf Prélèvement en nappe souterraine	351	135 212	91 250	-32.51 %	

Le volume produit en 2024 est très sensiblement inférieur au volume prélevé car suite à des intempéries en octobre 2024 (la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle), la canalisation principale (noté en rouge sur le schéma) a cassé au niveau de la traversée de la rivière la Gazeille et des milliers de m³ ont été perdus. Compte tenu de la position de cette casse, au fond d'une rivière encaissée, il a fallu plusieurs jours avant de découvrir la fuite (une télésurveillance doit être installée dans quelques mois). Le diamètre de cette canalisation étant de 150, la casse ayant eu lieu à l'arrivée d'une pente importante, au fond d'une vallée difficile d'accès, le débit est au maximum à cet endroit-là. La casse étant trop importante et irréparable, il a été nécessaire de mettre en eau en urgence la nouvelle canalisation qui avait fort heureusement été enfouie en période d'étiage dans le cadre du chantier de renouvellement de la canalisation d'adduction principale.



■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2022	2023	2024	Variation 2023/2024
Nombre d'abonnements	748	748	754	+0.80 %
Nombre total d'abonnements	748	748	754	+0.80 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique, en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m ³]	2022	2023	2024	Variation 2023/2024
Volume produit	141 983	135 212	91 250	-32.5 %
Volume importé				
Volume exporté	-2 561	-3 101	- 2 299	-25.86 %
Volume mis en distribution	139 422	132 111	88 951	-32.66 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	48 768	47 887	51 184	+6.88 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques				
Volume total vendu aux abonnés	48 768	47 887	51 184	+6.88 %

Une erreur de facturation cette année n'a pas permis de facturer 12 025 m³ en 2024 mais ceux-ci ont fait l'objet d'une nouvelle facturation en 2025. Ainsi, ces volumes sont comptabilisés ici comme vendus en 2024. (39159 m³ vendus et facturés en 2024 et 12 025 m³ vendus en 2024 et facturés en 2025)

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 67.88 m³/an pour 2024. Elle était de 64.02 m³/an en 2023.

■ LONGUEUR DU RESEAU

	2022	2023	2024	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	24.3	24.4	24.4	0.00 %

Une nouvelle adduction d'eau a été créée pour alimenter un nouveau lotissement au lieu-dit La Garenne, mais celle-ci n'a induit qu'une adduction de quelques mètres.

■ OBSERVATION PARTICULIÈRE

Ce tableau résume les consommations de tous les bâtiments communaux, avec compteur, ainsi que celles des fontaines équipées de compteurs.

D'autres bâtiments publics, 9 autres fontaines et les toilettes publiques ne sont pas équipés.

Lieu	Conso 2022	Conso 2023	Conso 2024	Observations
Fontaine Abbatiale petite niche	0	293	0	Fontaine restée fermée en 2022, réouverture partielle en 2023
Fontaine Place François d'Estaing	879	19	0	En 2022 usure de la pastille de limitation de débit donc consommation plus importante (débit plus important) : réparation en cours d'année puis fermeture de la fontaine en juin 2022 pour économie d'eau. Réouverture partielle en 2023
Assemblée Châteauneuf	0	0	0	Posé en mai 2022
Fontaine Châteauneuf	3	20	3	Posé en mai 2022
Ecole primaire	160	75	95	
Maison de l'école primaire	3	2	0	
Salle des fêtes (côté cuisine)	8	19	14	
Salle des fêtes (entrée devant escalier ext)	40	46	42	Compteur installé le 2/6/20 lors de travaux de réfection, salle des fêtes remise en activité courant 2022
Gymnase	76	182	160	Réparation des chasses d'eau fin 2023
Ecole maternelle (général)	87	96	143	
WC public Esplanade Stevenson	17	16	34	Compteur posé le 26/03/2018

Château (bâtiment et borne fontaine cour)		88	30	Nouveau compteur posé le 28/4/24 – remplace le compteur initialement nommé WC public château ci-dessous
Local poubelle et WC place du Vallat		26	47	Nouveau compteur posé le 15/6/23
<i>Ecole de musique</i>	102	134	109	
<i>Festival / ECE</i>	4	3	4	
<i>Bibliothèque</i>				<i>Pas de compteur posé</i>
Bâtiments conventuels compteur général	211	229	182	Compteur posé en août 2019
Vicairie	21	20	13	Compteur posé en 2019
Local Resto du cœur rue de l'olivier	1	0	1	
Local associatif Promorallye/Moto club	0	1	0	
Pôle Laurent Eynac (général extérieur)	522	1003	182	Fuites par les chasses d'eau et fuite chez une locataire de l'immeuble en septembre 2023
<i>Salle de la Gazeille (Pôle L Eynac)</i>				<i>Pas de compteur posé</i>
<i>Mairie secrétariat</i>	91	90	44	
Ancien cimetière C1	21	19	11	Compteur posé en avril 2018
Nouveau cimetière C3	11	8	5	Compteur posé en avril 2018
Piscine	0	0	0	Piscine fermée été 2020 crise sanitaire et fermeture définitive depuis, pour travaux à venir
Club House	1	0	6	
Local pétanque av des écoles	1	3	1	Depuis avril 2018
Station d'épuration				<i>Pas de compteur posé</i>
Stade (réseau Tourte)	51	34	25	Moins d'arrosage depuis 2022
Marché aux bestiaux (réseau Tourte)		0	0	Fermeture du bâtiment au 1/1/23

***Consommation comptabilisée totale connue des bâtiments communaux : 969 m³ contre 2 392 m³ en 2023. Cette baisse est due à des travaux de modification de raccordements et à la pose de compteurs au niveau de la Place du Vallat (toilettes publiques et château) qui permettent d'éviter d'anciens dysfonctionnements. Elle est également due au mauvais fonctionnement du compteur d'eau général du Pole Laurent Eynac qui ne fonctionne plus depuis plusieurs mois.**

La consommation du stade municipal et du marché aux bestiaux est indiquée pour information mais non comptée dans les volumes consommés car ces bâtiments communaux sont desservis par le réseau du Rocher Tourte.

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
16/12/2021	TARIFS 2022
02/03/2023	TARIFS 2023
25/01/2024	TARIFS 2024
19/12/2024	TARIFS 2025

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service n'est pas assujetti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont en partie payables d'avance annuellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé.

• *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.
Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1er janvier 2022	1er janvier 2023	1er janvier 2024	1er janvier 2025
Redevance de pollution domestique	0.2300	0.2300	0.2300	Néant
Redevance consommation eau				0.33 €/m ³
Performance réseau eau potable				0.10 (base) x 0.02 (coef) €/m ³

Commune du Monastier-sur-Gazeille

EAU POTABLE

2024

Tarif domestique de la commune

■ LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique

• Evolution du tarif de l'eau

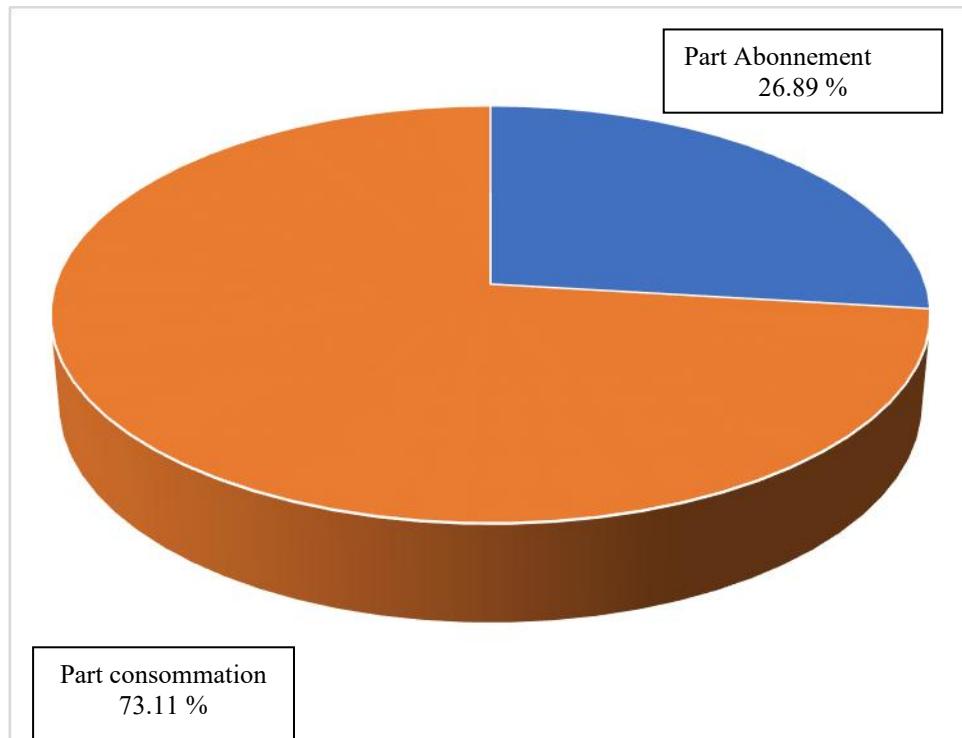
	Désignation	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024	Variation 2023/2024	1 ^{er} janvier 2025
Part de la collectivité					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	58.00	60.00	+3.45 %	64.00
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 49 m ³) N° 2 (50 à 149 m ³) N° 3 (150 de 300 m ³) N° 4 (au-delà de 301 m ³)	1.20 1.20 1.20 0.60	1.30 1.40 1.50 0.90	+8.33 % +16.67% +25.00 % +50.00%	1.35 1.45 1.55 1.00

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2022	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024	Variation 2023/2024	Variation COLLECTIVITE (TTC)
Collectivité	187.00	202.00	223.10	10.45 %	10.45 %
Total [€ TTC]	187.00	202.00	223.10	10.45 %	

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³: 1,86 €/m³ en 2024 contre 1,68 €/m³ en 2023



RÉPARTITION D'UNE FACTURE TYPE AU 1^{ER} JANVIER 2024

Commune du Monastier-sur-Gazeille

EAU POTABLE

2024

Tarif domestique de la commune

■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

• Evolution du tarif de l'eau

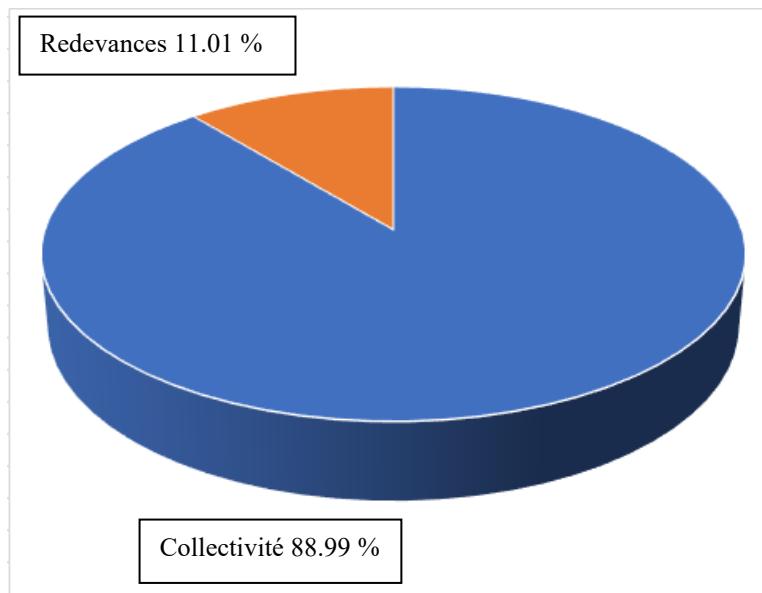
	Désignation	1 ^{er} janv 2022	1 ^{er} janv 2023	1 ^{er} janv 2024	Variation 2023/2024
Part de la collectivité					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	55.00	58.00	60.00	+3.45 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 49 m ³) N° 2 (50 à 149 m ³) N° 3 (150 de 300 m ³) N° 4 (au-delà de 301 m ³)	1.10 1.10 1.10 0.60	1.20 1.20 1.20 0.60	1.30 1.40 1.50 0.90	+8.33 % +16.67% +25.00 % +50.00%
Redevances et taxes	Redevance de pollution domestique	0.23	0.23	0.23	+0.00 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janv 2022	1 ^{er} janv 2023	1 ^{er} janv 2024	Variation 2023/2024	Variation COLLECTIVITE (TTC)
Collectivité	187.00	202.00	223.10	+10.45 %	+6.98 %
Redevance de pollution domestique	27.60	27.60	27.60	+0.00 %	
Total [€ TTC]	214.60	229.60	250.70	+9.19 %	

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³: 2.09 €/m³ en 2024 contre 1.91 €/m³ en 2023



RÉPARTITION D'UNE FACTURE TYPE AU 1^{ER} JANVIER 2024

■ RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2022	2023	2024	Variation 2023/2024
Recettes de vente d'eau	88 417.29 €	93 062.23	95 055.90	+2.14 %
Recettes vente d'eau domestiques	88 417.29 €	93 062.23	95 055.90	+2.14 %
dont abonnements	38 271.20 €	40 749.06	42 273.60	+3.74 %
Recettes vente d'eau non domestiques				
dont abonnements				
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	-1 488.69 €	-1 296.14	-528.99	-59.19 %
Dont Recettes de volume exporté	1 081.00 €	1 853.80	490.20	-73.56 %
Régularisation des volumes exportés (+/-)				
Total recettes de vente d'eau	86 928.60 €	91 766.09	94 526.91	+ 3.01 %

Les régularisations des ventes sont dues à un dégrèvement de facturation suite à la fuite d'un compteur et à une admission en non-valeur pour la période 2020 à 2022.

Les recettes des volumes exportés correspondent à la facturation au Syndicat de Gestion des Eaux du Velay (Rocher Tourte). La facturation est fonction du nombre de m³ d'eau facturé et non du nombre de m³ d'eau réellement consommé (problème de facturation au-delà de 300 m³).

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmises par l'ARS. Parallèlement, l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	12	1	91.67 %	Contamination bactériologique suite aux intempéries
Conformité physico-chimique	12	0	100 %	

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau MONASTIER-SUR-GAZEILLE (LE) - Châteauneuf

	0%	Aucune action
	20%	Études environnementale et hydrogéologique en cours
	40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	Dossier déposé en préfecture
	60%	Arrêté préfectoral
➔	80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,
Calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

80 %

■ CONNAISSANCE ET GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion financière et patrimoniale du réseau

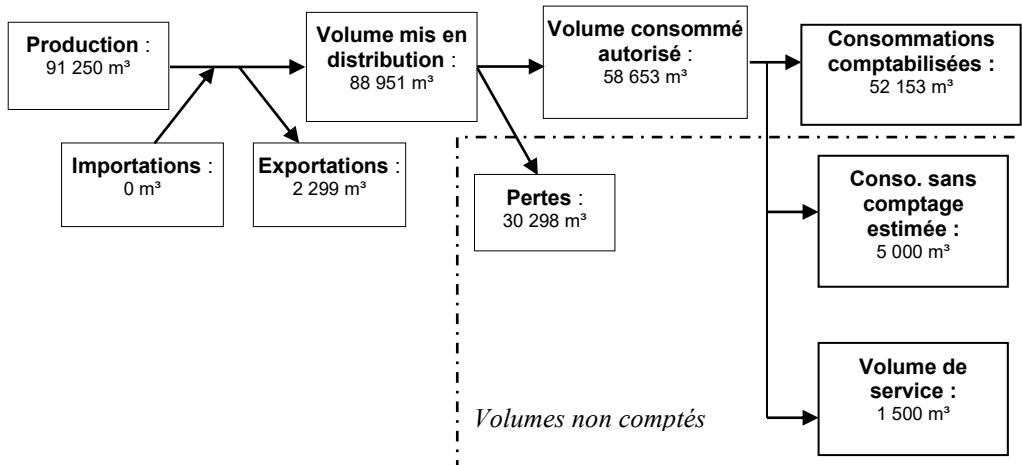
Un arrêté publié au journal officiel du 19 décembre 2013 vient modifier de façon très conséquente les indicateurs de connaissance et de gestion patrimoniale : il est d'application immédiate dès l'exercice 2013.

		Nombre de points	Points obtenus
PARTIE A : Plan des réseaux (15 points)		15	15
→ Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant la localisation des ouvrages principaux		10	10
→ Définition d'une mise à jour du plan au moins annuelle.		5	5
PARTIE B : Inventaire des réseaux (30 points) (1)		30	29
→ Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux (linéaire, dimensions, matériaux) avec mise à jour au moins annuelle		10	10
→ Matériaux et diamètre connus pour 50 % au moins		5	5
→ Matériaux et diamètre connus pour 80 %		3	3
→ Date et période de pose des canalisations connus pour 50 % au moins		10	9
→ Date et période de pose des canalisations connus pour 70 %		2	1
PARTIE C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points) (2)		75	57
→ Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes, ventouses, purges)		10	10
→ Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques (10 pts si absence de modifications)		10	10
→ Le plan des réseaux mentionnant la localisation des branchements		10	10
→ Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques des compteurs incluant la référence et la pose du compteur		10	10
→ Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau : diagnostic		10	10
→ Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des interventions sur le réseau (réparations, purges...)		10	10
→ Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des réseaux		10	10
→ Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux permettant d'apprécier le temps de séjour de l'eau dans les canalisations		5	0
→ TOTAL GENERAL		120	113

- (1) Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans des réseaux (partie A) sont acquis.
- (2) Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (partie A et B) sont acquis.

Un diagnostic et un plan d'actions ont été réalisés en 2019. Un programme de travaux a ensuite été établi. Le renouvellement de la canalisation principale d'adduction d'eau aux réservoirs du bourg a débuté en 2024, et divers travaux de changements de canalisations fuyardes vont débuter en 2025.

■ PERFORMANCE DU RESEAU



Le volume consommé comptabilisé comprend le volume vendu facturé (51 184 m³) et le volume des bâtiments publics équipés de compteur (969 m³).

Le volume consommé sans comptage est rétabli au plus juste. Les valeurs des années précédentes prenaient en compte les pertes entre les volumes consommés autorisés et la distribution. Elles n'étaient donc pas correctes.

La valeur contient maintenant les besoins pour les nombreux travaux effectués, les besoins en voirie, en espace vert, les fontaines et bâtiments communaux non équipés de compteur, les nettoyages divers, les toilettes publiques, les essais sur poteaux à incendie, l'usage pour manœuvres SDIS, etc...

Les perthes peuvent se justifier par des fuites sur plusieurs secteurs en travaux : une fuite sur la route du Pont de l'Estaing a vidé totalement le grand réservoir et entraîné une perte importante (la canalisation est en cours de changement) ; plusieurs casses ont eu lieu pendant les travaux au rond-point des Acacias (changement de la canalisation principale en cours), et une fuite a eu lieu dans le secteur de la Fuye ; un dysfonctionnement des compteurs altimétriques a aussi entraîné des erreurs de comptage.

Les pertes sont calculées par rapport à la différence entre le volume consommé des deux réservoirs du Bourg et le volume mis en distribution.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir...) sont évalués à 1500 m³ par l'exploitant et restent inchangés.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =

(consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (volume produit + importations)

	2020	2021	2022	2023	2024
Rendement du réseau de distribution [%]	95 %	84 %	90 %	80 %	66.8 %

- **indice des volumes non comptés** =

(estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes) / longueur du réseau hors branchements/365 j)

	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j)	9.06	10.16	9.71	9.45	4.13

- indice linéaire de pertes en réseau =
 (pertes / longueur du réseau hors branchements/365 jours)

	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	0.68	2.59	1.06	3.02	3.40

- indice linéaire de consommation =
 (Consommations comptabilisées + volume de service + Consommations sans comptage
 + exportations / longueur du réseau hors branchements X 365 jours)

	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	14.24	6.8	14.14	12.67	6.84

- Rendement primaire =
 (volume vendu sur volume mis en distribution)

	2024
Rendement primaire	58.63 %

Ce rendement n'est calculé que depuis cette année 2024

■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2020	2021	2022	2023	2024
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [mètres linéaires]	330 ml	200 ml	1216.5 ml	787 ml	2 768 ml

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

En 2024 :

- Renouvellement d'une partie de la canalisation principale (2275 ml)
- Renouvellement de la conduite dans le cadre des travaux de l'entrée nord (493 ml)

- Taux moyen de renouvellement des réseaux

(Moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur du réseau : total des réseaux renouvelés depuis les 5 dernières années / (5 x longueur total des réseaux) x 100)

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées mais pas les branchements.

	2024
Taux moyen de renouvellement des réseaux	4.35 %

Ce taux n'est calculé que depuis cette année 2024

- Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées

(Nombre d'interruptions/nombre d'abonnés x 1000)

Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24h à l'avance.

Pour 2024, il a été dénombré 3 interruptions non programmées.

	2024
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1000 habitants	3.98 %

Ce taux n'est calculé que depuis cette année 2024

Délai maximal d'ouverture des branchements : le service s'engage à fournir l'eau dans un délai de 3 jours ouvrés après réception d'une demande d'ouverture de branchement : le taux de respect de ce délai est de 100 % en 2024.

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux TTC	Subventions reçues	Contributions du budget général
Entrée nord	100 425.84 €	0.00 €	0.00 €
Compteur eau CCAS	1 718.68 €	0.00 €	0.00 €
Raccordement lotissement CRESPE	721.28 €	0.00 €	0.00 €
Raccordement CECATTO	1 450.14 €	0.00 €	0.00 €
Photomètres pour analyse eau	1 258.20 €	0.00 €	0.00 €
Pompe doseuse chlore	1 629.53 €	0.00 €	0.00 €
Canalisation principale	435 553.92 €	208 392.55 €	0.00 €
Procédure DUP	3 560.26 €	0.00 €	0.00 €
Place du Vallat	5 469.60 €	0.00 €	0.00 €

Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2022	2023	2024
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	8	5	12
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	162	156	144
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements (900)	18 %	17.33 %	16 %

La réfection de la Place du Vallat et de tous les réseaux eau a permis de changer 12 arrivées en plomb supplémentaires.

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2024 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2022	2023	2024
Encours de la dette au 31 décembre	164 692.85 €	148 192.45 €	431 478.18 €
Remboursements au cours de l'exercice	20 768.24 €	20 564.24 €	20 419.42 €
Dont en intérêts	4 474.86 €	4 063.84 €	3 705.15 €
Dont en capital	16 293.38 €	16 500.40 €	16 714.27 €

Un court terme de 600 000 euros a été souscrit en 2024. Il n'était pas entièrement débloqué au 31/12/2024.

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2022	2023	2024
Montant de la dotation aux amortissements	43 241.47 €	42 837.98	53 613.70

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2022	2023	2024
Montants des abandons de créance	1224.14 €	211.74 €	401.59 €
dont part délégataire			
dont part collectivité	1224.14 €	211.74 €	401.59 €
nombre de demandes reçues	1	1	1
nombre d'aides accordées	1	1	1
Montants des versements à un fonds de solidarité	0.00 €	0.00 €	0.00 €
dont part délégataire	0.00 €	0.00 €	0.00 €
dont part collectivité	0.00 €	0.00 €	0.00 €

En 2024, 1 demande d'admission en non-valeur pour la période concernant 2020 à 2022.